

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 184-2018

Type d'intervention: Motion

Motion ayant valeur de directive: ☐

N° d'affaire: 2018.RRGR.548

Déposée le: 03.09.2018

Motion de groupe: Oui

Motion de commission: Non

Déposée par: PS-JS-PSA (Zryd, Magglingen) (porte-parole)
Les Verts (Grupp, Biel/Bienne)
pvl (Stocker, Biel/Bienne)
Etter (Treiten, PBD)
Mentha (Liebefeld, PS)

Cosignataires: 9

Urgence demandée: Oui

Urgence accordée: Oui 06.09.2018

N° d'ACE: du

Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie

Classification: –

Proposition du

Conseil-exécutif:



«Axe ouest: mieux comme ça»: vérification des faits insuffisante

Le Conseil-exécutif est chargé de faire état des éléments suivants :

1. Pourquoi les associations qui s'opposent au projet n'ont-elles pas été prises en considération dans l'évaluation de la variante « Axe ouest : mieux comme ça » ?
2. Un rapport complémentaire dans lequel figurera l'intégralité et non pas seulement une partie des chiffres déjà disponibles sur l'impact du nouvel axe est sur le trafic devra être réalisé.
3. Il convient de déterminer si la Direction des travaux publics a bien respecté la législation sur les marchés publics et garanti l'égalité de traitement des soumissionnaires lors de l'attribution des mandats pour l'autoroute A5 à Bienne et de ceux relatifs aux rapports d'examen de la variante « Axe ouest : mieux comme ça ».

Développement :

La motion Moser, qui réunit plusieurs partis, demandait au Conseil-exécutif de procéder à la vérification factuelle du projet alternatif « Axe ouest : mieux comme ça » et de rédiger un rapport. Il est apparu que cette vérification des faits était insuffisante et qu'elle ne s'appuyait pas sur des chiffres et des données récents. Le projet a été évalué par trois bureaux d'ingénieurs qui travaillent depuis plusieurs décennies sur la planification de l'A5 pour l'OFROU et le canton de Berne. Il y a donc de quoi s'interroger sur la neutralité et l'indépendance de cette évaluation. Par ailleurs, on n'a fait appel à aucun urbaniste ni à aucun spécialiste de l'environnement pour réaliser le rapport technique. On ne sait donc pas vraiment quelles pourraient être les conséquences environnementales, économiques et sociales de ce projet.

Motivation de l'urgence : Il est grand temps d'apporter des précisions dans la discussion sur la planification et la réalisation de l'A5.

Destinataire

- Grand Conseil